

Ville de GUERET
Recrute
Pour la Direction des Services Techniques

UN OU UNE RESPONSABLE DE LA REGIE VOIRIE-PROPRETE
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ou du grade de Technicien

Sous l'autorité du Chef du service Aménagement du cadre de vie-Logistique, le ou la responsable de la régie voirie-propreté aura en charge les missions principales suivantes :

- Encadrer les équipes voirie et nettoyage :
- Assurer la gestion des outils de suivi du travail réalisé,
- Procéder à la gestion des stocks de matériaux, matériel et de petit outillage,
- Vérifier l'état des matériels, veiller à leur conformité, à leur entretien régulier et proposer leur renouvellement
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à une entreprise est indispensable,
- Organiser, planifier, suivre et coordonner les opérations de nettoyage
- Organiser, planifier, suivre et coordonner les travaux en régie de l'équipe voirie (entretien et réparations des chaussées, trottoirs, dépendances, ouvrages divers, de la signalisation verticale et horizontale, du mobilier urbain, ...)
- Recueillir des éléments nécessaires à la comptabilité analytique : suivi des quantités de main d'œuvre, de matériaux et de matériel de chaque chantier
- Rédiger le bilan annuel quantitatif et qualitatif des travaux en régie
- Participer à la gestion financière de l'entité en lien avec le chef de service Aménagement du cadre de vie-Logistique - Logistique, notamment par l'établissement de prévisions budgétaires,
- Suivre le respect des conditions d'hygiène et de sécurité des agents du nettoyage de la voirie suivant les documents de consignes de la collectivité;
- Etre garant de la sécurité des usagers
- Interventions d'urgence et de sécurisation en cas de perturbations sur l'espace public communal (accident, catastrophe naturelle, obstacles sur la chaussée, ...)
- Missions diverses : aide au technicien SIG à la réalisation de levés topographiques et de géolocalisation diverses, et participation aux astreintes hivernales

• **Compétences et qualifications requises**

- Expérience et expertise confirmées dans le domaine de la voirie
- Connaissance et application des règles en vigueur, et des règles de base de la commande publique
- Maîtrise de l'outil informatique (Pack office)
- Sens des responsabilités en qualité d'encadrant

- Sens du Service Public et de l'organisation
- Capacités d'initiative et de réactivité
- Facilités à communiquer, très bonnes aptitudes au management et au leadership,
- Sens de l'écoute et du travail en équipe
- Permis B impératif

Contact pour plus d'informations : Monsieur Pierre WIDMANN – DST direction-services-techniques@ville-gueret.fr –

05 55 80 35 90

Poste à pourvoir le 1^{er} février 2021

Lettre de candidature + CV à adresser avant le 04/01/2021 à

Madame le Maire
Esplanade F. Mitterrand
BP 259
23006 GUERET CEDEX
www.ville-gueret.fr